



EN PRÉSENTIEL

FORMATION
ASSISE

AIDA

NIVEAU
DÉBUTANT

LES ESSENTIELS JURIDIQUES

L'ENTRÉE ET LE SÉJOUR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Acquérir une bonne connaissance des textes juridiques et savoir les utiliser (animé par AIDA)

OBJECTIFS

- Identifier les bases juridiques de l'entrée et du séjour des personnes étrangères en France
- Faciliter les démarches juridiques d'accueil des personnes étrangères en France

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Alternance d'exposés théoriques, d'études de documents juridiques et de cas pratiques
- Support de formation et ressources documentaires
- Cette formation est basée sur l'analyse de cas concrets concernant des situations rencontrées dans les groupes Emmaüs

PROGRAMME

- L'entrée en France
- Le droit d'asile
- Le séjour en France
- Le refus de séjour
- L'accompagnement pour les personnes en situation irrégulière

ÉVALUATION

- Validation et évaluation des acquis tout au long de la formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud
- Remise d'une attestation de fin de formation

PUBLIC

— Bénévoles, ami·es, salarié·es, responsables, directeur·trices qui accompagnent des personnes étrangères dans leurs démarches administratives

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

2 jours en présentiel
(14 heures)

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 10 à 15 stagiaires maximum

TARIF

Inter groupes (cf. CGV)
Prise en charge par Emmaüs France des frais pédagogiques et repas du midi.
Réservations et frais annexes à la charge des groupes : hébergement, transports, repas du soir.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Après avoir suivi la formation « Les essentiels juridiques », vous pouvez suivre :

- La situation juridique des personnes étrangères (formation du Gisti / niveau intermédiaire)



DATES, LIEUX,
INSCRIPTION EN LIGNE